

PAGES 4 et 5

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU P. S. U.

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 207. — 26 SEPTEMBRE 1964



LA GREVE DU LAIT

Pisani : « Vous pouvez partir, nous nous consacrerons à l'approvisionnement des cités. »

NICE : Les problèmes municipaux

(Page 2.)

Impressions de **Turquie**

Un reportage de Michel JOCH

(Page 6.)

Construire le "Nice de demain"

avec les Niçois

Dans un précédent article, notre camarade Marc Heurton constatait que les élections municipales tenaient une place de première importance parmi les échéances prochaines. Il démontrait que l'enjeu de la bataille ne se limitait pas à la conquête des sièges municipaux, et que nous avions choisi d'en faire « l'occasion d'une offensive de longue haleine contre le régime gaulliste, en opposant à la technocratie des administrateurs, l'alternative d'une démocratie communale, échelon de base de la future démocratie socialiste ». Cela suppose que le programme est prioritaire et qu'il doit être élaboré et discuté publiquement. Dans cet esprit, « Tribune Socialiste » ouvrira ses colonnes à ses correspondants des villes de province. Aujourd'hui, ce sont les problèmes niçois qui sont évoqués.

SERGE MALLET écrivait, il y a quelques mois : « Le socialisme, aujourd'hui, c'est la planification + l'autogestion », définissant ainsi d'une manière lapidaire les deux « pôles » actuels d'une pensée socialiste authentique.

Eh bien ! ces deux « pôles » étant précisés sur le plan politique général, nous avons cherché en prenant comme test la ville de Nice (mais ce qui suit restant valable pour toutes les municipalités urbaines, une fois apportées les adaptations locales qui s'imposent à les transposer sur le plan municipal, ce qui nous a conduit à affirmer, paraphrasant S. Mallet : « Un programme municipal socialiste aujourd'hui à Nice, c'est un « contre-plan d'urbanisme » + la création d'un « Syndicat des Consommateurs » de la ville de Nice ».

Contre-plan d'urbanisme + Syndicat des Consommateurs : deux idées simples, transposition municipale d'un socialisme actuel pouvant se traduire électoralement ainsi : « Le P.S.U. veut construire aujourd'hui le Nice de l'An 2000... mais avec vous ». Deux idées-forces aussi, dont l'ensemble du programme municipal reflète les divers points d'application.

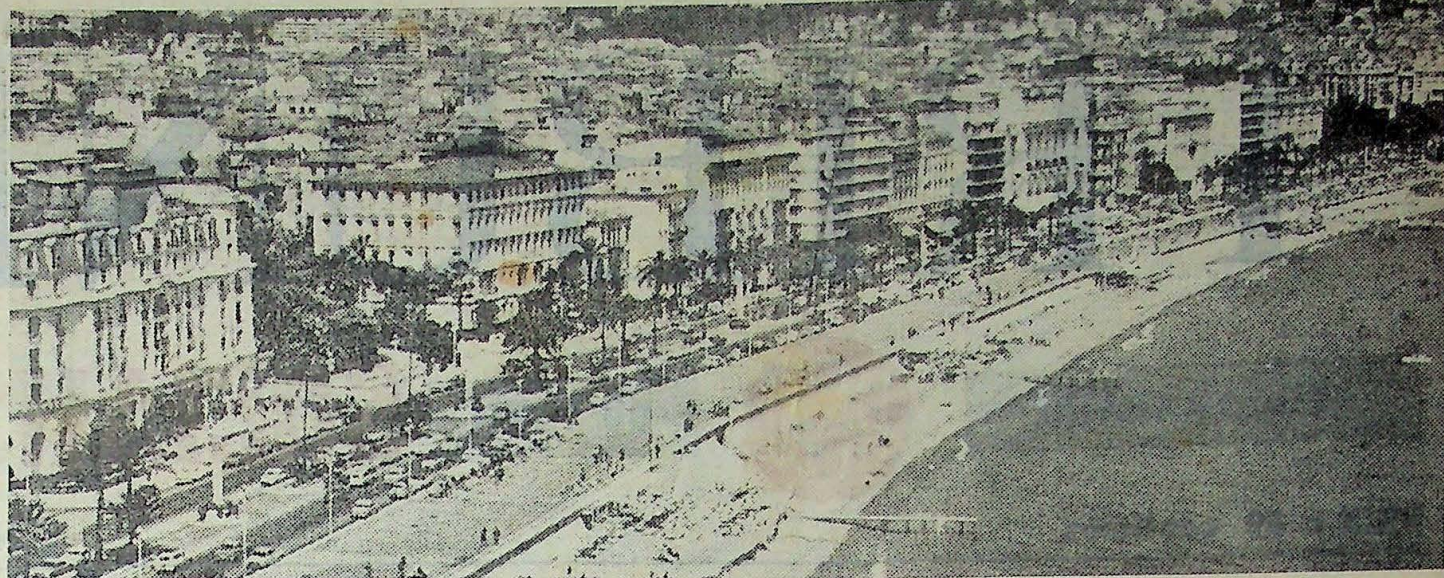
Le contre-plan d'urbanisme

Le maire actuel de Nice, en place depuis bientôt quarante ans, passe pour un « bon maire » parce qu'il a fait la Promenade des Anglais d'aujourd'hui, mais ceux qui savent que l'urbanisme moderne a défini ses principes à peu près à la même époque, peuvent mesurer tout ce qui, hier encore, n'était que terrains vagues prêts à être modelés dans le cadre d'une grande cité moderne.

Aujourd'hui encore, et ce n'est pas seulement vrai pour Nice, mais pour toutes nos villes (grandes ou petites), l'on continue à édifier une ville faite pour le XIX^e siècle, addition le plus ou moins disgracieuse d'immeubles sans style où n'importe qui construit sur son terrain selon son bon plaisir. A peine les rues sont-elles un peu plus larges, et dans ce but souvent la dernière verdure disparaît. La ville a tué la nature et l'automobile est en train d'envahir la ville, demandant de plus en plus de surface pour circuler et pour stationner.

Comme il n'est pas possible de réaligner ce que suggérait avec tant d'humour Alphonse Allais : « Il n'y a qu'à transporter les villes dans les campagnes ! », il faut mettre la nature à l'intérieur des villes comme l'avait déjà pressenti à la fin du siècle dernier Howard, le pionnier du cité-jardin, alors que celles-ci ne sont aujourd'hui qu'un ensemble de rues où l'homme fait absolument tout : le long d'une rue il habite, il travaille, il circule à pied ou en auto, il stationne pour faire ses achats ou se distraire...

Mais qui dit « nature » dit surface, et la surface est rare et chère dans la ville. A cet obstacle capital, le progrès technique a apporté sa solution : il est possible aujourd'hui de construire des immeubles beaucoup plus hauts que jadis, et ce qu'on gagne en hauteur pour l'homme on le gagne aussi en surface pour la



On construit à sa place une ville du XIX^e siècle.

nature. L'immeuble-tour de 25 étages, par exemple, avec 6 appartements par étage, soit 150 appartements où habitent environ 600 personnes, permet de loger 2 fois et demie plus de monde sur un hectare dont plus de la moitié est pourtant consacré non pas au stationnement des 150 autos parquant dans un garage aménagé en souterrain sur deux ou trois plans... mais aux espaces verts.

Quatre ou cinq de ces immeubles-tours forment la nouvelle cellule urbaine de base, l'« unité de voisinage » groupant 2.000 à 3.000 personnes, dépourvue de toute rue passante, sauf à la périphérie, les chemins à travers les arbres, les pelouses et les bosquets donnant accès aux immeubles et permettant, sans traverser une rue, à l'enfant d'aller jusqu'à son école, à la ménagère de subvenir à ses besoins quotidiens dans les magasins situés au bas des immeubles, à tous de se rendre au Centre social comportant notamment une Maison de Jeunes. De même, trois de ces « unités de voisinage » forment un ensemble groupé autour d'équipements sociaux plus importants : lycée, grand centre commercial, etc.

Voilà brièvement dit ce que nous voulons : progressivement, îlot par îlot, secteur par secteur, zone par zone, comprenant aussi bien les actuels terrains à bâtir (et notamment la Z.U.P.) que les anciens quartiers un jour devenus taudis et qu'il faudra démolir au bulldozer, faire de Nice un grand parc, une oasis de verdure où l'homme dormira bien dans ses tours aérées offrant plus de 100 m de verdure à la ronde, où les enfants joueront dans ses jardins aux pieds des immeubles où les ménagères ne feront plus de longues distances pour leurs achats quotidiens, où piétons et automobilistes ne se gêneront plus, ayant chacun leurs voies et leurs zones de circulation.

Actuellement seuls quelques privilégiés peuvent habiter dans certains immeubles résidentiels entourés de verdure. Le P.S.U. veut que cette discrimination de classe cesse : cela ne coûte pas plus cher de mettre en application les principes de la Charte d'Athènes que de construire aujourd'hui les taudis de 1975. A cela un seul obstacle : la propriété individuelle des terrains à bâtir, aggravée par la spéculation foncière. Ce contre-plan d'urbanisme, solution d'ensemble seule susceptible d'apporter une réponse aux problèmes d'une cité moderne, exige la municipalisation du sol : ce n'est plus terrain par terrain qu'il faut bâtir, c'est zone par zone qu'il faut édifier.

Comme tout cela ne peut être fait en un jour — mais chaque immeuble construit actuellement dans le cadre de ce qu'il est pénible d'appeler le Plan d'urbanisme actuel, repousse de cinquante ans au moins le délai où Nice sera réellement une grande ville adaptée à la vie moderne d'aujourd'hui et surtout de demain. Nous avons prévu pour la ville actuelle un certain nombre de palliatifs :

— Multiplier expropriations et créations de Z.U.P. (tout en s'opposant à la revente des lots à qui que ce soit) et récupérer terrains militaires et casernes non ou mal utilisés, afin de permettre à un service municipal du logement de réaliser lui-même, dans le cadre du contre-plan d'urbanisme, un programme de construction de H.L.M. locatifs ainsi qu'un pro-

gramme de « location-vente » sans mise de fonds au départ et remboursable en 25 ans. Par ailleurs, l'application des principes de la Charte d'Athènes sera désormais nécessaire pour toute délivrance de permis de construire.

— Création d'un Office municipal de renseignements et d'échanges immobiliers, afin de limiter le parasitisme des 600 agences immobilières de Nice.

— Baisse des tarifs et augmentation sera désormais tripartite : Municipaux urbains, afin d'inviter la population à utiliser au maximum ces derniers, le nombre des autos devant doubler d'ici 1970 et exigeant, si rien n'est tenté, la somme minimum de 75 milliards pour assurer (mal) circulation et parkings. Par ailleurs, la coordination et la planification des travaux de voirie (actuellement les rues sont ouvertes et refermées à 15 jours d'intervalle par des organismes différents) permettraient aussi une économie substantielle.

— Création d'un métro aérien monorail Est-Ouest, d'itinéraires spéciaux pour transports en commun, et d'axes prioritaires à grande circulation pour les automobiles, ceci afin d'aider à décongestionner la ville.

— Ramassage des élèves et généralisation des cantines dans les écoles primaires.

Cette cité nouvelle qui est à construire a et aura besoin de techniciens de toute sorte pour s'édifier : c'est pourquoi le P.S.U. signale l'urgence de la création d'un collège technique féminin en même temps que l'extension du lycée technique commercial de Beau-Site.

La création du « Syndicat des Consommateurs »

Ce Nice de l'An 2000 doit être une ville d'hommes et de femmes libres et responsables qui prennent en main eux-mêmes les affaires et le destin de leur cité. C'est en ce sens que s'est imposée à nous la seconde partie de notre diptyque : la création du Syndicat des Consommateurs de la Ville de Nice. Ce sera là un premier pas vers l'autogestion souhaitée ardemment par tout véritable socialiste, car il aura la charge de grouper et de représenter tous les consommateurs et tous les usagers en tant que tels.

Il aura notamment pour tâche de :
— Participer, au stade de la ville comme au stade du quartier, à l'élaboration et à la réalisation du contre-plan d'urbanisme.

— Créer de grandes coopératives de consommation achetant directement au producteur et vendant directement au consommateur, permettant ainsi une réduction du coût de la vie de 20 à 30 p. 100 (comme Leclerc en a prouvé la possibilité) et servant de témoins aussi bien aux grands magasins qu'aux petits commerçants qui n'auront pas accepté une priorité d'embauche dans les coopératives qui leur sera offerte.

— Représenter en tant que tels tous les consommateurs et usagers de la ville au sein des entreprises actuellement concédées (transports urbains, T.N.L., Pompes funèbres, Eaux, Casino, Opéra, Théâtre de Verdure, etc.) qui seront municipalisées le plus rapidement au fur et à mesure des possibilités, et dont la gestion sera désormais tripartite : municipalité, Personnel de l'entreprise, Syndicat des Consommateurs, en un mot tous ceux qui sont directement concernés et intéressés par la marche de celles-ci et les besoins auxquels elles répondent.

— Assurer avec la municipalité la gestion d'un service municipal des Loisirs dont les premières préoccupations seront :

— l'aménagement intégral des plages publiques (toute nouvelle plage privée étant désormais interdite) ;

— la création d'un « Club » de vacances municipal offrant des villages de vacances pour les parents comme pour les enfants, notamment dans le cadre d'échanges avec d'autres municipalités (France, Yougoslavie, Algérie, etc.) ;

— l'ouverture de Maisons de Jeunes et de Maisons du Peuple sur la base des quartiers et des futures « unités de voisinage » ;

— la réalisation à proximité de la ville, en accord avec les municipalités voisines, de « Terrains d'aventures » pour les jeunes et de « Bases de plein air et de loisirs pour tous ».

Construire aujourd'hui le Nice de l'Avenir, mais avec vous, tel devrait être le slogan de base des prochaines municipales à Nice.

Jean Walter.

La crise s'accroît dans les chantiers navals

APRÈS ceux de Saint-Nazaire et de Nantes, les Chantiers de La Ciotat procèdent à des licenciements. Pomicou déclare que la crise des chantiers navals est due à une crise de la construction navale sur le plan international. Pourquoi, il nous explique pourquoi, dans ce cas, les chantiers navals de Suède, où les salaires sont plus élevés que ceux versés en France, demeurent compétitifs sur le plan international ?

Un directeur de chantiers de Dunkerque m'expliquait que jusqu'ici le

patronat français comptait trop sur les subventions de l'Etat pour rester compétitif dans le cadre du Marché commun et, de ce fait, ne modernisait pas de façon adéquate ses entreprises. Les industriels allemands, eux, l'ont fait, ce qui a permis de diminuer les temps de travail dans leurs entreprises sans diminution de salaires.

Le patronat de Loire-Atlantique, lui, se vante de n'avoir pas causé de chômage dans la région, malgré les

(Suite page 6.)

Communiqué du Bureau national du P.S.U.

Le gouvernement vient de présenter son projet de budget dans le style habituel au régime. Par une information à sens unique, en l'absence de tout débat démocratique, il veut conditionner l'opinion publique.

Son bilan d'autosatisfaction annonce le renforcement du Plan de stabilisation, c'est-à-dire la poursuite d'une politique qui freine l'expansion et aggrave les inégalités de revenu au détriment des classes les moins favorisées.

La conférence du Premier ministre a voulu ignorer délibérément le malaise de l'économie française. La crise des chantiers navals, la réduction des horaires dans l'automobile et le textile sont négligées ou ignorées. Le sort des travailleurs des secteurs en difficulté ne préoccupe pas le pouvoir gaulliste.

De même, rien n'a été dit en ce qui concerne le ralentissement de l'investissement qui compromet pourtant le développement économique. Le gouvernement s'en remet simplement au marché financier auquel il promet quelques exonérations fiscales.

Pompidou a annoncé, d'autre part, son intention de réduire « les inégalités entre les classes sociales comme entre les professions ». Là encore, c'est une formule que la réalité dément aussitôt puisque le Premier ministre a affirmé qu'il n'était pas question de rattrapage des salaires du secteur public pour 1964. Il a également rappelé la volonté gouvernementale de limiter les hausses de salaires dans le privé. Les familles ne seront pas mieux traitées : les allocations familiales, malgré le retard qu'elles ont pris, ne seront augmentées que de 4 p. 100 en 1965, et les autres prestations familiales ne seront pas majorées.

Dans le même temps, Pompidou déclare qu'il est non seulement possible, mais probable que les tarifs publics seront augmentés en 1965, ce qui confirme l'hypocrisie du plan de stabilisation.

En définitive, rien n'est fait pour supprimer la spéculation, lutter contre les gros profits, réorganiser les circuits de distribution. Le budget en équilibre de Pompidou, c'est en réalité l'expression d'une politique de classe qui ne s'attaque pas aux intérêts capitalistes et fait payer aux petits salariés et aux paysans les frais de la stabilité monétaire.

Dans ces conditions, le P.S.U. estime plus que jamais indispensable de rassembler les forces syndicales et politiques de gauche autour d'une plate-forme commune qui propose au pays une véritable politique de rechange.

A qui profitera le relèvement du barème d'impôt sur le revenu ?

Voici quelques exemples des effets pour divers salariés (ayant deux enfants) du relèvement en 1965 du barème de l'impôt sur le revenu annoncé par Giscard d'Estaing. Ces exemples sont pris en supposant, bien sûr, que le salaire de ces contribuables reste le même d'une année à l'autre.

Salaire mensuel (en A.F.)	Réduction annuelle d'impôt
110.000	1.500
122.000	2.300
158.000	6.800
250.000	17.000
500.000	45.000
900.000	83.000
1.825.000	179.000

Soit 120 fois plus d'allègements pour les profiteurs de la société actuelle (directeurs salariés de grosses sociétés ou de banques, par exemple) que pour les techniciens ou les petits cadres, et 10 à 25 fois plus que pour les ingénieurs. C'est la méthode gaulliste pour « réduire les inégalités sociales », comme dit Pompidou !

éditorial

POMPIDOU l'héritier ?

DE GAULLE, dit-on, a désigné, en cas de besoin, son héritier : Pompidou. Héritier à la présidence de la République, s'entend. En attendant, c'est à nous à prévoir un candidat de taille à dresser dans le pays la seule opposition qui vaille : l'opposition socialiste. Et pour que cette candidature prenne figure, il faut que les élections municipales lui fournissent un élan grâce au rassemblement des socialistes et des démocrates, il faut que la défense des travailleurs contre les effets du plan de stabilisation se renforce. Voilà notre plan, ou plutôt notre contre-plan.

Il paraît, d'après certains journaux, que l'opposition reste muette. Sans doute songent-ils à des déclarations d'hommes isolés. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas cela qui compte. Ce qui compte c'est la bataille générale que peuvent engager les travailleurs et leurs organisations. Car c'est à eux de parler.

Déjà, la présentation du budget a été l'occasion d'une protestation générale des organisations syndicales. « L'héritier », qui tient la barre gouvernementale pendant les vacances américaines du général, sait qu'il lui faudra affronter dans les semaines qui viennent le mécontentement des agriculteurs, l'agitation dans les firmes où l'on procède à des renvois et des diminutions d'horaires et par conséquent de salaires, les revendications des travailleurs du secteur public brimés par l'Etat-patron, la révolte des maîtres et des professeurs une fois de plus obligés de remplir leurs fonctions dans des conditions inadmissibles, sans parler des petits contribuables qui constatent les cadeaux faits aux gros !

Autrement dit, l'heure est au rassemblement, à l'unité, à l'action pour un programme qui bouscule les prévisions de « l'héritier », les plans du néo-capitalisme, les perspectives du patronat public et privé, coiffés d'une technocratie euphorique.

Ce n'est pas seulement une question de personne. C'est une question d'objectifs, de programme et de volonté de lutte. Une fois de plus, notre parti s'adresse à tous ceux qui font nécessairement partie du Front socialiste que le pays attend. Il s'apprête à formuler, dans un Conseil national, une nouvelle fois, les conditions du rassemblement auquel il reste attaché et qu'il veut impulser. Des grandes organisations syndicales au Parti communiste, à la S.F.I.O. et aux associations comme le Comité national d'Action Laïque et la Ligue des Droits de l'Homme, chacun en ressent la nécessité. L'heure est venue de passer à sa réalisation.

P. N.

Comment se procurer le programme du P.S.U. ?

Le programme économique du P.S.U. sera prochainement édité sous forme d'une brochure spéciale, de faible prix, contenant, en plus du texte intégral, des commentaires sur la situation économique française et les raisons qui ont amené le P.S.U. à faire ces choix.

En attendant la publication de cette brochure, la présente double page constitue un résumé pratique du programme, contenant l'essentiel de celui-ci et facile à conserver. Gardez-le donc précieusement.

Les adhérents du P.S.U. peuvent, dès à présent, se procurer le texte intégral du programme économique, en commandant le n° 35-36 du « Courrier du P.S.U. » (54, bd Garibaldi, Paris-15°).

3,7 %
pour les H.L.M.
25 %
pour la force
de frappe !

Voici quelques chiffres significatifs des priorités décidées par le gouvernement dans l'affectation des crédits du prochain budget :

Préférences gaullistes

Force de frappe	+ 25 %
Construction par les sociétés privées	+ 25 %
Autoroutes	+ 26 %
Installations de téléphones	+ 11,5 %
Subvention aux actionnaires des grosses sociétés	+ 6 %

« Oublis » gaullistes

H.L.M.	+ 3,7 %
Aide à la construction familiale	+ 2,1 %
Constructions scolaires ..	+ 7 %
Salaires du secteur public	+ 4 %
Prestations familiales ..	+ 2,2 %
Aide à l'Algérie	- 30 %

Quatre fois plus d'avantages fiscaux pour les spéculateurs que pour les petits contribuables

Voici ce que coûteront à l'Etat chaque année les allègements fiscaux spécifiques, prévus par le projet de budget pour 1965 (en milliards d'anciens francs) :

En faveur des spéculateurs

— Suppression de l'impôt sur le revenu pour les propriétaires d'obligations d'une valeur totale de 1 million d'A.F.	10 à 20
— Suppression du demi-décime pour 30.000 contribuables ayant entre 500.000 et 600.000 A.F. de revenus par mois	5
— Suppression de la taxe complémentaire sur les actions de sociétés (6 %) sur les obligations (3 %)	14
— Réduction du droit de timbre sur les grosses transactions en Bourse ..	2
— Réduction de la taxe sur les fusions de sociétés	1 (?)
Total	32 à 42

En faveur des petits revenus

— Relèvement de la décote et de la limite d'exonération d'impôt sur le revenu ..	3
— Doublement de ces limites pour 400.000 vieux de plus de 75 ans	1,5
— Diminution de moitié (3 % au lieu de 6 %) du taux de la taxe complémentaire frappant les artisans	5,5
Total	10

C'est ce que Pompidou a appelé dans sa conférence de presse télévisée : « atténuer les inégalités entre classes sociales ou professions ». Sans commentaires !...

DEMOCRATIE, CONTROLE, S

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE D

PASSANT du général au particulier, de la vue d'ensemble à l'étude des divers aspects de la vie économique, le programme économique du P.S.U. consacre son premier chapitre à la planification démocratique et le second aux réformes de structures essentielles que constituent les nationalisations. Viennent ensuite quatre chapitres relatifs à la distribution, aux salaires, à la durée du travail et à l'agriculture (chapitre que complète une annexe sur la pêche). Nous résumerons successivement ces diverses parties.

L'AVENIR DU PAYS CONFIE AUX TRAVAILLEURS

Ce n'est pas le lieu, ici, de critiquer la caricature de planification que constituent actuellement les plans français. Simples compromis entre secteurs capitalistes, ils ne visent pas à la satisfaction prioritaire des besoins du plus grand nombre, mais à l'organisation moins incohérente de l'économie de profit ; élaborés presque uniquement par les représentants de l'Etat bourgeois et les délégués du patronat, ils n'ont rien de vraiment démocratiques et ne suggèrent, bien sûr, aucune réforme de structures ; enfin, simplement indicatifs, ils sont respectés par qui le veut — fût-ce l'Etat — de sorte que les intérêts essentiels des classes populaires (logement, salaires, durée du travail, expansion régionale...) y sont soit oubliés, soit sacrifiés.

La planification démocratique réclamée par le P.S.U. confie, au contraire, aux masses l'avenir du pays : c'est à elles de définir, démocratiquement, les choix que fera la nation pour son avenir économique ; c'est à elles de faire prévaloir leurs objectifs sociaux prioritaires qui, une fois adoptés, deviendront le cadre obligé de toute l'activité nationale.

Les initiatives ne seront pas supprimées, bien entendu ; mais elles devront concourir (par un jeu approprié d'incitations ou de freins prévus par le Plan) au respect de celui-ci, de façon que soit appliquée la volonté majoritaire du pays. C'est en fonction des objectifs ainsi fixés que seront mis en place les moyens d'exécution du Plan, dont la vigueur sera proportionnée aux buts à atteindre.

● L'élaboration démocratique du Plan

Pratiquement, l'élaboration démocratique du Plan se ferait, à l'avenir, de la façon suivante :

1 Discussion publique dans tout le pays (à l'occasion des campagnes électorales, par exemple) des grandes options d'avenir du pays ; quel taux de croissance adopter ? Quels investissements privilégiés (logements, écoles, hôpitaux, routes...) ? A quel niveau fixer la consommation totale et quelles dépenses favoriser ? Comment répartir les revenus entre classes sociales et la hiérarchie des salaires ? A quelle durée limiter le travail ? Cette discussion se conclurait par un vote du pays et du Parlement, choisissant entre plusieurs projets de développement économique, précis et cohérents.

2 Une fois les grands objectifs du Plan ainsi définis, les techniciens, sous le contrôle des députés et avec la participation des représentants des divers groupes sociaux, élaboreraient en détail le Plan que le Parlement amènerait et voterait.

3 Les objectifs de production étant définis dans chaque branche, les moyens financiers, fiscaux, législatifs seraient adoptés pour qu'ils soient atteints.

4 La régionalisation des buts et des moyens, faite avec la participation des élus (politiques et syndicaux) de chaque ré-

Un parti politique a une tâche permanente, celle d'appliquer le programme démocratiquement préparé par l'ensemble de ses militants.

L'établissement de ce programme nécessite de larges discussions et plusieurs mois sont nécessaires à son élaboration.

Le P.S.U. vient d'adopter son programme économique qui a été ratifié dans toutes ses sections par une forte majorité de 75 p. 100 des militants.

Nous en présentons aujourd'hui une

analyse succincte avant que le Parti ne le publie en brochure comme il Pa déjà fait pour le programme concernant l'enseignement, comme il le fera pour la politique internationale, le logement...

Mais un parti politique se doit également, dans le cadre de son programme, de prendre position sur les problèmes qu'impose l'exigence de l'actualité politique. Il doit y trouver les consignes d'action qui mobiliseront ses militants dans leur combat quotidien.

C'est ainsi que le Conseil national des

7 et 8 novembre
politique du P
électorales m
de 1965.

Des textes p
dans le bulletin
Courrier du P
bre. Ils seront
cussions des te
textes doivent
issus du progr
mentaires à se

comités élus de travailleurs de la définition des besoins prioritaires...

Parallèlement, le respect du Plan démocratiquement élaboré implique des moyens de contrôle économique accrus : ministère du Plan (fort décentralisé), contrôle démocratique des diverses administrations économiques, direction centralisée du crédit (donc nationalisation des banques demeurées privées), banque nationale d'investissement, conseils aux consommateurs (à l'inverse de l'intoxication à laquelle procèdent actuellement les trusts de la publicité) et, bien entendu, extension du secteur public, qui devra exécuter fidèlement le Plan. Cela nous amène fort logiquement à parler des nationalisations.

pour les entreprises à taille nationale, région ou municipalités pour les autres — qui doit prendre démocratiquement en charge les entreprises socialisées.

● La gestion démocratique

En distinguant plusieurs cas :

— Si l'entreprise a un monopole (E.D.F., Charbonnages, S.N.C.F.), son conseil d'administration doit comprendre une majorité de délégués élus du personnel et une minorité de représentants des collectivités publiques intéressées (Etat, régions, communes) ; mais le conseil doit respecter scrupuleusement le Plan ;

— Si l'entreprise n'a pas de monopole (Renault), une plus grande liberté de gestion doit être laissée au conseil élu, mais celui-ci devra parta-

ÉTENDRE ET DEMOCRATISER LES NATIONALISATIONS

Celles que nous connaissons actuellement méritent, certes, d'amples critiques : salaires souvent plus bas que dans le secteur privé ; pas de participation des travailleurs à leur gestion ; dynamisme parfois insuffisant ; politique des prix favorable aux clients capitalistes... Mais, outre que le bilan des entreprises nationales est loin d'être négatif sur le plan économique, le principe même de l'appropriation collective des moyens de production demeure essentiel pour tout socialiste conséquent. Sans nationalisations étendues, le capitalisme règne sur l'économie ; sans socialisation, la gestion par les travailleurs reste impossible.

L'extension des nationalisations est donc essentielle pour le P.S.U. Mais faut-il pour autant tout nationaliser ? Assurément non dans la période de transition vers le socialisme ; ce ne serait pas possible et sans doute pas non plus souhaitable.

Le programme économique du P.S.U. met donc en avant quatre critères pour choisir ce qu'il convient de nationaliser durant cette période : défense ouvrière et politique (pour empêcher le chômage et la reprise du pouvoir par les forces politiques réactionnaires) ; contrôle économique (pour enlever aux capitalistes leurs principaux leviers de commande économique et assurer le respect du Plan) ; promotion sociale (nationaliser ce que les travailleurs et leurs alliés peuvent gérer) ; politique internationale (le capitalisme étranger pouvant menacer par ses filiales l'indépendance nationale). C'est en partant de ces critères que le P.S.U. a dressé la liste des nationalisations les plus urgentes qu'on lira ci-contre.

Mais il ne suffit pas d'étendre le secteur public, il faut aussi le démocratiser. Sinon, la socialisation resterait — comme actuellement — une étatisation bureaucratique. C'est la collectivité tout entière — nation

Les secteurs à nationaliser

S'il est inutile, voire nuisible, dans la période de transition, de nationaliser la petite entreprise, il est primordial d'aller le plus loin possible dans la nationalisation des grands secteurs. Voici les quatre séries de nationalisations retenues par le programme économique du P.S.U. :

1° Les banques d'affaires et de dépôt ainsi que les compagnies d'assurances non mutualistes. C'est la plus urgente des nationalisations dans la mesure où elle mettra l'argent et le crédit au service de la réalisation du plan élaboré démocratiquement.

2° Les grands trusts capitalistes, suffisamment concentrés et puissants pour soustraire actuellement des plans essentiels de l'économie française à la volonté nationale. Le programme du P.S.U. cite en première urgence la sidérurgie, le pétrole, l'énergie atomique, la construction électrique et mécanique, l'automobile, la construction aéronautique, la construction navale, l'ensemble des transports aériens et maritimes, les gros transports routiers, l'industrie des pâtes à papier.

3° Les entreprises liées à l'aménagement du territoire : entreprises implantées ou transformées par les pou-

voirs publics pour ranimer et développer l'économie des régions ; entreprises créées pour pallier les carences du capitalisme industriel (machines-outils, laboratoires de recherches, etc.).

4° Le secteur commercial public (secteur témoin destiné à orienter tout le commerce français) naîtra enfin de la nationalisation des grands commerces intégrés (grands magasins, magasins à succursales multiples, centrales d'achat), ainsi que de la nationalisation d'un certain nombre de commerces situés à des points-clés et de la création de nouveaux centres (publics) de distribution. Devront être rattachées à ce secteur commercial public les entreprises de transformation et de préparation des produits alimentaires.

Bien entendu, les propriétaires de biens nationalisés ne recevront qu'une indemnité symbolique ; sinon, ils utiliseraient les fonds reçus pour aller relancer le capitalisme ailleurs. Ce sont exclusivement des considérations sociales qui justifient l'indemnisation : celle-ci doit donc être limitée, et inversement proportionnelle aux ressources de l'indemnité. Celui-ci recevra des titres de rentes d'Etat, payables quand il aura l'âge de la retraite.

Remplacer les trusts de la

La liberté des consommateurs de capitalisme, donné naissance à d'énormes trusts pour orienter les acheteurs vers des bénéfices aux industriels et aux sociétés d'État ; détournement de la nation des objectifs sociaux ; ils y consacrent par exemple, autant que le prix de

Ce comportement, déjà inadmissible, du Plan auront été élaborés et décidés pourquoi les trusts de la publicité devraient être remplacés par un Office public d'information et de conseils, d'inciter les consommateurs à ment en leur en expliquant les motifs. Ce rôle de conseil remplacera l'aliénation aux buts lucratifs.

Les petites officines de publicité, qui de leur très faible taille, seront soumises à tout abus. Les entreprises qui font tout pour plus y consacrer qu'un très

DISTRIBUTION AU SERVICE

Mais, bien sûr, le Plan et les nationalisations ne constituent pas une fin en soi ; ils sont un moyen pour que l'économie soit mise au service du plus grand nombre. Cela implique que le produit du travail de tous ne se perde pas dans les sables de circuits commerciaux lourds et coûteux.

La réforme de la distribution préconisée par le P.S.U. vise précisément à empêcher cette confiscation de l'effort commun par quelques profiteurs du commerce. Elle prévoit :

● La création d'un secteur public témoin de distribution, par socialisation des centrales d'achat et des grandes chaînes capitalistes ainsi que par l'institution de chaînes publiques de libre-service et de supermarchés bénéficiant d'attributions prioritaires d'emplacements dans les grands ensembles urbains ; ce secteur public devra, comme les autres socialisations être géré démocratiquement par les représentants du personnel et de la population.

● La réduction du nombre des com-

L'organisation rationnelle et démocratique de l'économie, la réforme des structures de production et de dis-

SOCIALISATION

U.P.S.U.

devra définir la ligne
ti dans les campagnes
cipale et présidentielle

culiers paraîtront donc
ntérieur du Parti, « Le
U. », n° 40, du 1^{er} octo-
nsuite soumis aux dis-
ons et fédérations. Ces
tre considérés comme
me général et complé-
directives essentielles.

ger ses pouvoirs avec un directeur,
choisi par le conseil pour sa grande
qualification.

Dans les deux cas, le but est de
faire participer le plus étroitement
possible le maximum de travailleurs
à la gestion de l'entreprise nationale.

Mais, dans les firmes demeurées
privées rien ne devrait-il changer ?
Bien sûr que si. Le P.S.U. demande à
ce sujet la reconnaissance de la sec-
tion syndicale d'entreprise, l'exten-
sion des pouvoirs du comité d'entre-
prise (contrôle de l'emploi, contrôle
a posteriori de la gestion, avis obli-
gatoire sur tous les programmes de
production et d'équipement). Cela
permettra de savoir si les entreprises
privées ont vraiment cherché à res-
pecter le Plan. Dans le cas contraire,
des sanctions seraient automatiques :
pénalisations d'abord, puis nationali-
sation.

Publicité par un office public

ce qu'ils achètent a, dans le monde
trusts de publicité, qui en ont pro-
biens qui rapportent les plus gros
commerciales. C'est à un véritable
prioritaires du plan que s'adonnent
des sommes fabuleuses : en France,
es les constructions scolaires !...

sera plus encore quand les objectifs
démocratiquement par le pays. C'est
être nationalisés et remplacés par un
dont le rôle sera, sans violer les cons-
pecter les objectifs du Plan, notam-
l'intérêt pour la nation tout entière,
actuelle des esprits par une publicité

auront pas été nationalisées en raison
à des règles très strictes, pour éviter
de la publicité pour leur compte ne
le pourcentage.

METTRE L'ECONOMIE DES CONSOMMATEURS

merces par regroupement des points
de vente (à l'aide d'incitations diver-
ses ou par voie autoritaire selon les
branches).

● La rénovation et la démocratisation
des coopératives de consommateurs,
ceux-ci devant être réellement asso-
ciés à leur gestion.

● L'extension des limitations de mar-
ges commerciales.

● L'exigence d'une qualification pro-
fessionnelle minima pour les person-
nes exerçant pour la première fois un
commerce.

Les consommateurs ne sauraient
rester passifs devant cette réforme.
Pour qu'ils y participent efficace-
ment, ils doivent s'organiser en as-
sociations représentées dans tous les
organismes publics s'intéressant au
commerce : commissions municipales,
groupes d'études et de gestion des
grands ensembles, marchés d'intérêt
national. Ces associations de consom-
mateurs constitueront un pépinière
de responsables de coopératives.

AUGMENTATION, DE LA HIERARCHIE

tribution ont pour but l'amélioration
des conditions de vie et de travail des
citoyens, et en particulier de ceux qui

sont actuellement les plus défavorisés.
C'est pourquoi le programme du
P.S.U. accorde une place de choix à
l'amélioration des salaires et à la ré-
duction du temps de travail.

En germe, cette double revendica-
tion a un contenu révolutionnaire,
puisque sa satisfaction profonde et
durable nécessite un bouleversement
des structures capitalistes qui s'y op-
posent. En liant les objectifs sociaux
aux objectifs structurels, elle consti-
tue ainsi une pédagogie, qui mène les
travailleurs des revendications pri-
maires à la contestation plus fonda-
mentale du régime capitaliste.

Que propose donc le P.S.U. en ma-
tière de salaires ? Sans entrer dans
les détails, soulignons quatre axes es-
sentiels :

1 Dans l'immédiat, hausse subs-
tantielle des salaires, traite-
ments et retraites, en donnant
la priorité aux plus bas reve-



REDUCTION GENERALE DE LA DUREE DU TRAVAIL

En ce qui concerne la durée du
travail, les propositions du P.S.U. se
rapportent à cinq idées principales :

● Retour aux 40 heures (en 5 jours)
sans diminution de salaires, étape
vers les 35 heures hebdomadaires
(5x7). Mais à condition, bien sûr, qu'il
s'agisse de la durée effective du tra-
vail, et non, comme actuellement,
d'une simple base de calcul des sa-
lares, servant à mieux payer les heu-
res supplémentaires. La possibilité de
dépasser l'horaire légal doit donc être
interdite (sauf dérogation acceptée
par les syndicats, en cas de force ma-
jeure).

● Congé minimum d'un mois, étape
vers l'instauration d'une seconde pé-
riode de congés payés dans l'année.
En outre, les congés culturels payés
doivent être développés.

● La négociation sur les horaires et
la répartition des vacances doit deve-
nir obligatoire dans chaque branche,
chaque entreprise. Dans le cas parti-
culier des entreprises à travail conti-
nu, spécialement fatigant, l'objectif



AGRICULTURE DE GROUPE GEREE PAR LES PAYSANS EUX-MEMES

Mais le socialisme n'est pas que l'a-
faire des travailleurs des villes ; il
est aussi celle des paysans. On le voit
bien aujourd'hui, où un nombre crois-
sant d'agriculteurs jeunes mettent
eux-mêmes en place des structures
coopératives de production, de com-
mercialisation ou d'entraide, faisant
en quelque sorte du socialisme sans
toujours le savoir.

Pour cette raison, comme pour
beaucoup d'autres : la situation pré-
caire d'un grand nombre de paysans,
chassés par la mécanisation et les
bas prix à la production ; la néces-
sité de mettre l'agriculture française
à l'heure européenne ; les sacrifices
imposés par le capitalisme gaulliste
aux paysans ; les mutations de plus
en plus rapides des techniques de pro-
duction et de commercialisation agri-
coles, etc., pour toutes ces raisons,
l'agriculture requiert présentement
des socialistes une attention toute
particulière.

Le P.S.U. qui, dès le début, a sou-
tenu les revendications des éléments
les plus dynamiques du syndicalisme
agricole et a su gagner leur confiance,
propose un programme agricole aussi
éloigné du protectionnisme malthu-
sien d'antan que du libéralisme capi-
taliste, profitable aux seuls gros agra-
riens. L'essor de l'agriculture français
implique de profondes réformes de
structures visant à rendre viables les
exploitations agricoles ; c'est aux
paysans à les réaliser eux-mêmes,
dans le cadre de l'orientation écono-
mique générale, définie par le plan
démocratique.

● Le P.S.U. se prononce pour une po-
litique agricole de qualité, axée sur la
valorisation des cultures et permet-
tant d'éviter des exodes trop massifs
des populations rurales. Il estime que,
dans le cadre du Plan, les contrats à
long terme et le niveau des prix doi-

nus, afin de comprimer la hiérarchie
des salaires, objectif d'une politique
équitable des revenus.

2 Institution d'une égalité effec-
tive des salariés devant le
travail (salaires et embau-
che) ; pas d'abattements de
zones, d'âges, de sexes ; possibilité
matérielle donnée à la femme de
choisir librement entre l'emploi à
l'extérieur de son foyer et ses tâches
à l'intérieur.

3 Institution d'un véritable sa-
laire minimum décent, capa-
ble de couvrir les besoins tant
culturels qu'économiques des
travailleurs et de leurs familles ; ce
salaire de base doit évidemment être
relevé à mesure que croît le revenu
national.

4 Refonte de la structure des
salaires, pour les unifier (inté-
gration des primes), les régulariser
(salaire mensuel), les
garantir (salaire garanti), les harmo-
niser dans le sens du progrès (ex-
tension des conventions les plus avan-
tageuses). Pareille refonte doit être
entreprise pour les retraites complé-
mentaires, à généraliser, et à inté-
grer dans la Sécurité sociale. La créa-
tion de comités inter-entreprises dans
les petites firmes part des mêmes
motifs : améliorer la puissance reven-
dicative des travailleurs isolés, afin
qu'ils ne soient pas victimes du pro-
grès des autres.

doit être celui des quatre fois 6 heures
par semaine, avec deux jours de re-
pos consécutif ; le travail par roule-
ment comme la fixation des jours de
repos et des vacances, doit être
contrôlé par les organisations syndi-
cales. Sans accord des syndicats, le
travail continu ne doit pas pouvoir
être instauré.

● Pour les femmes, l'aménagement
des horaires de travail s'impose, pour
leur permettre de faire face à leurs
obligations familiales ; cet aména-
gement doit s'accompagner de la multi-
plication de crèches, de garderies, de
centres sociaux... permettant d'alléger
les soucis des mères.

● Enfin, l'abaissement de l'âge de la
retraite est d'autant plus nécessaire
que la pénibilité nerveuse du travail
et des transports s'accroît dans l'éco-
nomie moderne.

Bien entendu, la lutte pour la ré-
duction de la durée du travail doit
être menée de front par toutes les or-
ganisations syndicales européennes,
face au bloc patronal européen.

vent être fixés entre les producteurs
et les acheteurs, pour régulariser
l'orientation des cultures et les prix
des denrées. Les fonds de régularisa-
tion nationaux doivent être progres-
sivement remplacés par une organisa-

Séparer le droit d'exploiter le sol de la propriété foncière

Le système actuel de propriété
foncière est à la base de bien des
maux dont souffre l'agriculture.

La liberté d'acheter et de vendre
les sols pousse à la concentration
en quelques mains des meilleures
terres de chaque village, les autres
étant disséminées dans des condi-
tions qui rendent difficile leur
exploitation rationnelle. Les jeunes
agriculteurs sont souvent obligés,
pour se procurer suffisamment de
terre à travailler, d'acheter des
champs, s'endettant ainsi au dé-
triment du niveau de vie de leur
famille et de l'équipement techni-
que qu'il leur faudrait acquérir
pour moderniser leurs méthodes
de culture. Et, pendant ce temps,
de vieux exploitants s'accrochent
à la terre qui les fait vivre chi-
chement, faute d'autres perspec-
tives capables d'assurer la sécu-
rité de leurs vieux jours...

C'est pour mettre fin à ce cer-
cle vicieux de l'appropriation fon-
cière que le P.S.U., d'accord avec
les éléments les plus dynamiques
du syndicalisme agricole, demande
qu'en attendant une appropriation
coopérative du sol, le droit d'ex-
ploiter les terres qu'ils cultivent
soit garanti aux paysans qui n'en
sont pas propriétaires.

tion européenne des marchés, mais ne
pas disparaître avant la naissance des
fonds internationaux analogues.

● Le P.S.U. préconise l'agriculture de
groupe, ce qui ne signifie pas la col-
lectivisation étatique et bureaucra-
tique, mais bien au contraire la gestion
par les paysans eux-mêmes de struc-
tures collectives d'exploitations qu'ils
auront librement définies. L'Etat n'a
pas à se substituer à eux, mais à les
aider (formation aux techniques de
gestion, crédits) à hâter la mise en
place de ces structures communau-
taires, démocratiques à base coopé-
rative.

● Pour le P.S.U. la terre n'est pas un
moyen de capitalisation mais un ou-
til de production. C'est pourquoi il ré-
clame la reconnaissance aux paysans
du droit d'exploiter le sol qu'ils tra-
vaillent, droit distinct de la propriété
foncière (on en verra les détails ci-
contre).

Le P.S.U. pense que le sol doit pro-
gressivement devenir la propriété de
la collectivité villageoise qui le tra-
vaille et que les S.A.F.E.R. pourraient
— si elles jouissaient d'un monopole
d'achat — permettre cette prise en
charge collective, en rétrocédant
(avec paiement échelonné sur une
longue durée) les terres aux coopé-
ratives locales, qui les loueraient aux
exploitants locaux. L'indemnisation
des terres ainsi collectivisées devrait
être fondée sur la valeur non spécula-
tive du sol, assortie des améliorations
apportées par l'ancien tenancier.

● La gestion paysanne implique à la
fois un gros effort de formation cul-
turelle et technique au service du
monde agricole et des investissements
d'infrastructure considérables (routes,
adductions d'eaux, habitat, vulgarisa-
tion, petite industrie) pour réduire les
disparités qui empêchent l'essor de
régions entières.

● Le P.S.U. estime que les paysans
doivent eux-mêmes contrôler la trans-
formation et la commercialisation de
leurs produits, pour empêcher que des
intermédiaires ne les frustrer du bé-
néfice de leurs efforts, en volant au
besoin les consommateurs. Des comi-
tés de producteurs élus devront pré-
parer les règles de commercialisation
des coopératives locales, règles qui de-
viendront obligatoires dès que la
majorité des producteurs les aura ra-
tifiées. La gestion coopérative doit
également être instaurée dans les en-
treprises de transformation des pro-
duits agricoles, qu'il faut multiplier
sur place.

Enfin, le syndicalisme agricole doit
participer à la mise en place et au
contrôle des moyens modernes de
commercialisation des denrées ali-
mentaires : marchés-gares, abattoirs,
coopératives bien équipés, stations de
conditionnement... Là encore le rôle
de l'Etat n'est pas de remplacer les
paysans mais de les aider — notam-
ment par ses crédits — à développer
et à gérer eux-mêmes leurs équipe-
ments collectifs.

● Enfin, le salariat agricole doit dis-
paraître, les salariés agricoles se
voyant offrir le choix soit de devenir
coopérateurs, gérant la grande exploi-
tation où ils travaillaient (avec les
mêmes garanties sociales que les tra-
vailleurs urbains), soit de devenir ex-
ploitants, grâce à l'octroi gratuit du
droit d'exploiter une ferme corres-
pondant aux besoins de leur famille.

● Ce droit d'exploitation —
distinct de la propriété foncière —
mettra fin à l'obligation dans
laquelle sont souvent les agricul-
teurs d'acheter des terres pour
pouvoir les travailler.

● Ce droit sera gratuit (à la dif-
férence de la propriété foncière,
qui pourra continuer à être ven-
due ou partagée) ; à la mort ou
au départ d'un exploitant, le droit
d'exploiter le sol sera transmis
automatiquement à l'héritier qui
demeure sur la terre pour le cul-
tiver, ou, à défaut, à un autre
cultivateur compétent, ayant be-
soin de cette exploitation pour
faire vivre sa famille.

● L'attribution ou le transfert
des droits d'exploitation fournira
l'occasion d'un aménagement plus
rationnel des terres : les domaines
trop petits seront regroupés en
exploitations de taille rationnelle,
techniquement et économiquement ;
les domaines trop grands
seront, eux, transformés en coopé-
ratives ou répartis entre plusieurs
exploitants.

● En contrepartie de leur droit
à exploiter, les cultivateurs paie-
ront un loyer réglementé (pour
éviter les abus), calculé en fonc-
tion de la productivité du sol.

IMPRESSIONS DE TURQUIE :

une histoire millénaire, une civilisation de vingt ans

QUE vous entriez dans un magasin pour acheter une paire de chaussures ou une bouteille de raki, vous êtes sûr de retrouver sur un mur la photo d'un homme au regard dur et bleu, Kemal Ataturk. Les Turcs ne peuvent pas faire un pas sans tomber sur l'image du « Loup Gris », du dictateur taciturne qui a fait entrer l'« homme malade de l'Europe » en convalescence. Cette guérison ne se fit pas sans mal.

D'un empire qui fut le plus grand il ne restait, en 1919, qu'un lambeau de terre que se partageaient voracement les nations occidentales, un livre de dette — la fameuse dette ottomane — et un sultan sinistre et faible, caricature dégénérée enfouie dans les coussins de son palais.

Les jeunes officiers qui essayaient de soulever les paysans contre l'abandon du sultan et le démembrement de leur pays s'attiraient cette réponse : « Nous sommes musulmans mais pas Turcs. » Pourtant, l'un de ces insurgés qui cherchaient à créer le sentiment national sut trouver assez d'énergie et d'éloquence pour recruter quelques maquisards. Cet officier, c'était Ataturk. Avec son armée en guenilles, il fit reculer les armées occidentales, le combat le plus dur opposant ses hommes mal nourris, mal armés, aux troupes grecques venues là régler un vieux compte qui, hélas ! ne semble pas près d'être résolu.

Le combat atroce, furieux, à l'arme blanche, dura vingt jours, affrontement de deux civilisations se haïssant... Ce fut sans pitié, puis, malgré leur supériorité, les Grecs battirent en retraite. Kemal, renforçant son armée, reconquit bientôt tout le territoire de la Turquie actuelle, égorgeant et violant au passage tout ce qui était grec ou arménien.

Les Turcs avaient trouvé un pays et un chef ; c'était beaucoup, mais pas assez pour Ataturk qui entreprit d'en faire des hommes civilisés. En l'espace de vingt ans, la Turquie dut changer ce que des millénaires lui avaient apporté : la langue, l'écriture, le costume, les lois, la religion. De l'immense empire ottoman, qui ne vivait que par et pour la religion musulmane, on rasa tout, on inventa même des ancêtres originaux à ce peuple qui, pourtant, n'en manquait pas... Mais le Turc n'aime pas qu'on dise de lui qu'il est enfant de Byzance, d'Attila ou d'Arabie. On trouva donc que les Turcs descendaient des Hittites, des ancêtres plus neutres et moins connus.

On fit fouetter les paysans qui voulaient garder le turban ; en vingt ans on apprit une nouvelle langue et une nouvelle écriture à 25 millions d'individus qui, pour la plupart, ne savaient d'ailleurs ni lire ni écrire auparavant. Du fatalisme musulman, de la misère, de l'abrutissement, du désespoir, Ataturk a voulu sortir un peuple. A-t-il réussi ?

D'un voyage où, comme en accéléré, les images se pressent dans la mémoire, les contours d'un pays que l'on est parfois, en France, bien loin d'imaginer se précisent maintenant. La Turquie qu'avait voulu son grand chef existe bien, le nationalisme y est ombrageux, paradoxal parfois, la Turquie moderne ne reconnaissant pas toujours avec plaisir l'héritage du passé.

Le Turc se reconnaît des haines venues du fond des temps, des rancunes qu'il garde d'une époque où il fut battu, bafoué... Ne parlez pas de Byzance à Istanbul : on feint de ne pas connaître l'orgueilleuse ville chrétienne qui tint pourtant une place éblouissante ; on renie l'héritage, on déteste avouer que sainte Sophie fut orthodoxe. On n'aime pas Byzance, mais on n'apprécie guère plus les Arabes, le reproche le plus fréquemment entendu étant que les Français prennent les Turcs pour des Arabes parce qu'ils sont musulmans.

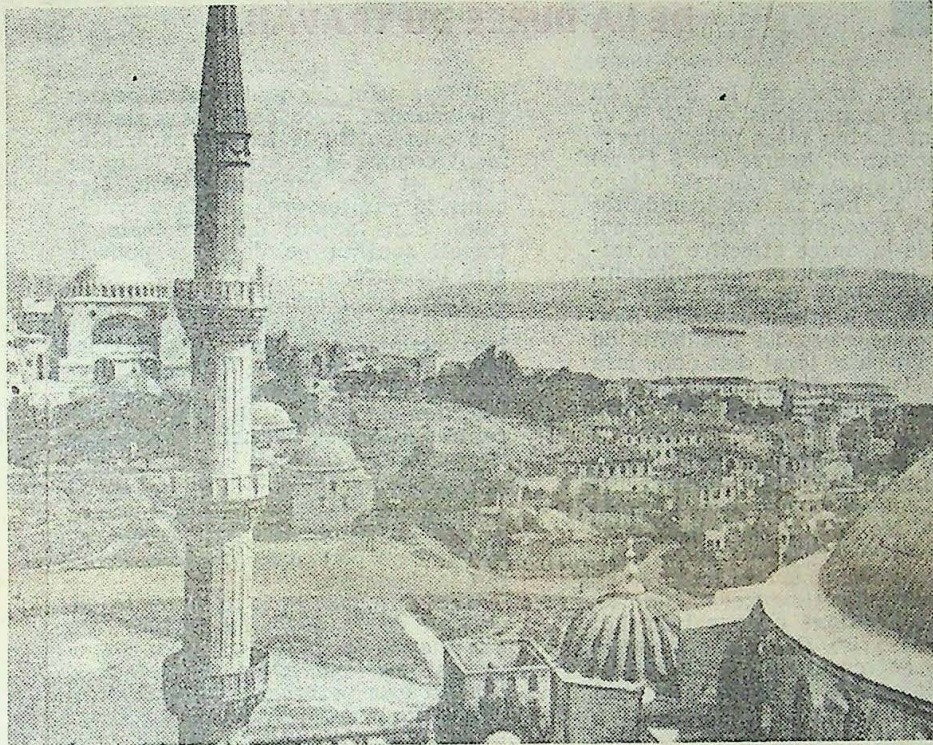
On n'a pas oublié ici un certain Lawrence d'Arabie qui payait fort bien ses troupes pour tuer des Turcs, vers 1915. On se veut Européen, mais par choix, non par hérédité. On se veut Arabe par religion, non par civilisation. De quatorze guerres en quatre siècles, on a aussi une haine solide du Russe, le « Moskoff ». On n'est pas plus anticommuniste qu'aillours, mais on est antirusse et l'on chuchote parfois, à l'exemple maintenant des Chi-

nois, que certains territoires du grand voisin étaient turcs et qu'après tout le Caucase et la Crimée sont des régions où vivent 30 millions de frères peut-être pas perdus pour toujours. Du nationalisme à fleur de peau de cette nation jeune, fière, dynamique, on peut espérer et craindre beaucoup ; l'armée turque, trop souvent battue dans le passé et qui, maintenant, est l'une des plus fortes et des mieux entraînées, voudrait connaître le goût de la victoire ; on ne veut pas, ici, céder devant les Grecs, ce peuple ennemi depuis toujours ; on ne veut pas revoir l'exode de 150.000 Turcs chassés de Bulgarie en 1950.

Qu'on y prenne garde, les Turcs sont prêts à la guerre, sûrs de la victoire totale : il n'y a qu'à voir les troupes campant avec armes et bagages sur les plages face à la Grèce. Il n'y a pas, je le pense, dans la pensée des Turcs, l'ombre d'un doute : si Mgr Makarios, à Chypre, continue

voir après le coup d'Etat militaire de 1960 qui renversa Menderès. Son prestige est immense dans le pays ; malheureusement, il n'est plus de toute première jeunesse et ne semble pas être l'homme qu'il faut pour donner à la Turquie son second souffle. Il est maintenant pratiquement minoritaire dans le pays et il semble bien qu'il ne survivra pas, politiquement, à la crise chypriote. Car, en effet, cette affaire de Chypre, qui occupe en Turquie une place énorme dans toutes les conversations, les journaux et, bien entendu, au Parlement, où le président Inonu se fait de plus en plus reprocher son manque d'énergie, cette crise de Chypre en cache une autre bien plus grave.

L'économie turque qui, partie de rien en 1920, était arrivée à quelques résultats sous l'impulsion d'Ataturk, qui disait préférer les cheminées d'usines aux minarets, cette industrie est actuellement en pleine récession.



(Photo A.D.P.)

« Toutes les civilisations sont passées par Istanbul. »

ses petites manœuvres, la guerre est pour demain, l'armée qui, dans ce pays, occupe une place énorme et disproportionnée, n'est pas patiente, surtout lorsque l'honneur national est en jeu. Cette armée, qui fut organisée par les Américains pour contenir une éventuelle attaque russe, se tourne les pouces depuis pas mal d'années, astiquant ses armes ou, de temps en temps, faisant un petit coup d'Etat ; mais, soyons juste, les officiers ne sont jamais sortis de la légalité, sinon pour remettre l'Etat en marche. La situation politique, chez nos amis turcs, n'est pas des plus brillantes.

C'est la rançon de l'extraordinaire révolution de Kemal Ataturk ; on ne fait pas progresser un pays qui a des siècles de retard en vingt ans sans oublier quelque chose. Ataturk n'a pas eu le temps d'instaurer une démocratie qui puisse se suffire à elle-même. Les jeux politiques y sont, là-bas, empreints d'un certain orientalisme qui surprend l'observateur occidental ; on y fait les campagnes électorales de manière parfois burlesque, lorsqu'on accuse son adversaire de n'être pas circoncis, souvent louche on connaît là-bas aussi le pot-de-vin, et toujours vague, la droite et la gauche ne représentant rien ou si peu.

Deux grands partis se disputent les suffrages : le parti de la justice du défunt Menderès, pendu haut et court et déclaré criminel, mais qui garde tout de même une influence non négligeable, surtout chez les paysans qui sont la majorité et qui se souviennent des réformes, oh ! combien timides et souvent démagogiques, mais tout de même réelles, de ce parti.

L'autre force politique est le parti républicain du président du Conseil actuel, M. Ismet Inonu, ancien compagnon d'Ataturk. M. Inonu, qui fut président à la mort du « Loup Gris » et jusqu'en 1946, est revenu au pou-

témérité et l'inconscience du petit prélat outrageusement grec qui, dans son île de Chypre, joue les apprentis sorciers, risque de coûter cher, à lui et à ses amis d'Athènes d'abord, car une victoire turque, en cas de conflit, ne fait aucun doute, et au peuple turc qui aurait beaucoup de mal à retrouver son équilibre ensuite. L'affaire de Chypre doit se terminer rapidement, c'est une vérité évidente pour tout homme sensé. Que les bateaux russes patrouillent dans le coin fera peut-être réfléchir les deux antagonistes, mais la solution seule possible doit être amiable ; seule une franche discussion peut désamorcer la bombe. Les Turcs et les Grecs se faisant la guerre : un déchirement qui nous semble possible mais tellement énorme et attristant. On dit que les Turcs sont les meilleurs fantassins du monde, mais qui ne dit-on pas sur les Turcs ? Au temps du grand empire ottoman, l'Europe jalouse et hargneuse appelait ses chiens Sultan, puis vint le temps de la décadence : ce fut la « tête de Turc » ; maintenant, je vous l'assure, on ne peut plus se moquer de ce pays. Le Turc est un brave homme et son pays un fort beau coin de monde. Comme me disait le maire d'Istanbul, charmant vieillard qui veut ignorer le temps présent (c'est pour cela qu'il refuse d'installer des feux rouges dans ses rues) : « A l'échelle de notre civilisation, monsieur, la Turquie se transforme, mais les résultats ne seront visibles que dans cent ans, nous avons le temps ; toutes les civilisations sont passées par Istanbul et Istanbul est encore solide. Elle en verra d'autres... »

Michel Joch

LA CRISE DES CHANTIERS NAVALS

(Suite de la page 2.)

grands licenciements effectués depuis février. C'est du reste en partie vrai, mais pourquoi ?

Plusieurs raisons :

Les hommes de plus de quarante ans qui ont retrouvé du travail n'ont pas été « reclassés » mais « déclassés », soit dans la métallurgie ou dans le bâtiment, avec des pertes d'au moins 1 franc de l'heure.

Les hommes plus jeunes, eux, partent qui au Canada, qui en Allemagne, ou dans d'autres régions de France : Brest, Dunkerque, Pont-à-Mousson, etc. Les ouvriers de Saint-Nazaire sont, du reste, très recherchés par le patronat pour la qualité de leur travail.

Les jeunes de moins de trente ans quittent également la région sans attendre d'être licenciés. Chaque jour, des ouvriers donnent leur compte aux Chantiers de Penhoët. Ce sont souvent les meilleurs éléments.

Ce qui est vrai également, c'est que les jeunes de seize ans sont trop souvent chômeurs avant d'avoir jamais travaillé.

Mais pourquoi, si vraiment le manque de commandes aux Chantiers de Penhoët était la cause des licenciements, en février dernier, y obligent-on les ouvriers à faire les trois huit ?

En tous les cas, du fait des nombreux départs et des diminutions d'horaires sans compensations, la masse des salaires versés a baissé d'au moins 30 % à Saint-Nazaire depuis un an, le chiffre d'affaires des magasins ayant baissé d'autant.

Et maintenant, il est projeté de fermer le terrain d'aviation de Montoir-de-Bretagne, près de Saint-Nazaire, ce qui amènerait immédiatement 250 nouveaux licenciements pour l'immédiat et compromettrait à long terme l'avenir de l'usine de Sud-Aviation.

Aussi saluons l'action commune à tous les syndicats des chantiers navals sur le plan national, qui doit se dérouler vendredi 25 septembre et qui, peut-être, permettra d'empêcher l'extension des licenciements.

Denyse Franck.

TRIBUNE
DES ARTS

Livres

La Blanche
et la Rouge

par Ania Francos

C'EST toujours une histoire d'amour que nous conte Ania Francos à travers les révolutions qu'elle nous décrit. Après Cuba (La Fête cubaine), voici Alger et l'Algérie de la première année de l'indépendance. On sait que l'histoire de ce pays, depuis un beau jour de juillet 1962, n'a pas cessé d'être une mine pour les analystes subtils, les doctrinaires farouches ou les reporters improvisés. Chacun tire à hue et à dia, en y allant de son petit paquet de statistiques et de ses injections théoriques. Ania, elle, a choisi le verbe aimer au présent. Elle jette l'écorce de l'orange pour mordre à belles dents le fruit.

Elle prend cinq ou six compagnons de lutte, plus ou moins exemplaires, avec leur courage, leurs défauts et leurs illusions, et elle vit avec eux sur cette terre desséchée par la guerre et le colonialisme, où commence seulement à souffler la brise de la liberté. Ce souffle-là a ses sautes d'humeur et ses moments d'allégresse. Le récit prend parfois tournure de chronique sentimentale, mais au moins un cœur bat là-dessous ; et le cœur de cette fille vous en apprendra dix fois plus qu'un brillant commentaire « objectif » (1).

J.-J. V.

(1) Edit. Julliard, 12 F.

Au-delà
de Sarcelles

J'E n'ai pas la malchance, ou la chance — je ne saurais le dire au juste — de vivre dans un ensemble d'immeubles que l'on appelle habitation à loyer modéré ou, si l'on préfère, H.L.M. La littérature à ce sujet est très fournie. Depuis le roman noir jusqu'à la thèse du psychopathologue de service, en passant par l'enquête d'un quelconque bureau de statistiques semi-officiel. Je n'ai rien lu de tout cela. C'est donc d'un esprit vierge que j'ai abordé le livre de Marc Bernard : Sarcellopolis (1). De cet auteur, je ne connaissais que le Zola par lui-même paru au Seuil.

Sarcellopolis, la ville de Sarcelles, a vu s'élever sur son territoire le plus important ensemble de H.L.M. de la région parisienne. Ces immeubles font partie de la cité pilote du genre. Certes, bien souvent, trop souvent, ceux qui ont parlé de ces ensembles n'y ont jamais vécu. Or l'auteur, délaissant un appartement dans le vieux Paris, s'est décidé à aller vivre à Sarcelles, à tenter l'aventure. Son témoignage, donc, est d'importance. Pendant un trimestre — celui de l'hiver 1963 — Marc Bernard a suivi avec scrupule les manifestations, chez les autres et chez lui-même, provoquées par cette vie. Le livre est en quelque sorte un récit vécu, un récit de voyage, pour reprendre l'expression du « prière d'insérer ».

Mais, bien au-delà du caractère anecdotique de ces pages, il faut rechercher l'expérience sociale qu'entraîne un tel genre de vie. Races et catégories sociales se juxtaposent, s'imbriquent les unes dans les autres jusqu'à ne former qu'un tout : la classe de ceux qui vivent en H.L.M. Certes, il ne faudrait pas exagérer et déclarer tranquillement que ceux qui résident à Sarcelles sont des êtres d'exception parce qu'ils habitent un H.L.M. Mais, petit à petit, il se forme une classe légèrement en marge. Tous ces hommes et toutes ces femmes, re-

pliés sur eux-mêmes, n'ont de contacts avec l'extérieur qu'au moment du stage quotidien au bureau, à l'atelier ou derrière le comptoir. Ce qui provoque chez l'habitant, et surtout chez l'habitante du H.L.M. — la femme qui reste à la maison — une sensation de vie cloîtrée. Rien ne lui arrive qu'elle ne sache. Rien de fortuit. Pas d'accidents — au sens premier du terme : quelque chose qui arrive. Le hasard est inconnu ou oublié. Elle se rend chez le commerçant, toujours le même, de l'ensemble, et jamais chez un autre. Elle ne s'échappe de la cité à aucun moment. L'horizon, c'est la maison d'en face, avec, comme bruits de fond, l'arrêt et le départ réguliers des trains. Ceci peut provoquer chez certaines quelques complexes à caractère obsessionnel.

Quant au Sarcellois, il a à se battre avec les traites. Il préfère vivre dans la partie « Urgence et transit » plutôt que dans le « Logéco ». Simple-ment parce que là sont de petites maisons sans étage, munies d'un mètre arpent de terre. Il craint que sa femme ne se laisse aller à de coupables faiblesses pour les délicieux plats du charcutier, pour l'ameublement « Galeries Barbès », au lieu de garder l'argent en vue du paiement des traites.

Lisez et relisez le remarquable et délicieux chapitre intitulé : « Les Bruits ». Vous y verrez comment les habitants de Sarcellopolis, et d'ailleurs, sont envahis par les bruits des autres. Les voisins, les enfants des voisins. Ici le sans-gêne est roi. Il l'est partout, mais ici c'est plus sensible. La radio, la télévision, l'électrophone hurlent à qui mieux mieux, les meubles se trouvent traînés et retirés sans fin, les billes roulent dans les corridors. Ici, tout s'entend, amplifié par les cages d'escaliers, les couloirs. Dans « Sarcelles le fantastique », une certaine douceur poétique s'empare de notre auteur à l'énumération des rues : « La Carte du tendre de Sarcelles ». Là, on apprend que certaines rues s'appellent Paul-Valéry, Jacques-Rivière, que André Gide a donné son nom à une place, que Marcel Proust immortalise une allée... Tout un programme !

Revenons à des considérations plus terre à terre. Pour habiter un appartement de ce genre, il faut pouvoir payer 450 francs par mois. Ce qui, malgré tout, n'est pas donné à tout le monde. Cependant, au milieu de l'ensemble se dresse le « Centre des jeunes travailleurs ». Là, pour 240 francs par mois, le jeune est logé et a droit au petit déjeuner et à vingt-quatre repas. Cela aussi c'est un programme que je laisse à l'appréciation de mes lecteurs.

On a beaucoup parlé, à propos de ces ensembles, du problème des enfants. Marc Bernard nous apprend que la quantité de moins de vingt ans est énorme. Pour les instables, un fort pourcentage, il existe l'« éducateur en milieu ouvert » qui se mêle aux enfants, leur parle, flâne dans les coins et les recoins des immeubles et traque les gosses en rupture de famille ou de travail. Il paraît que les résultats sont concluants. Nous ne pouvons que nous en réjouir. L'auteur aborde le problème de la délinquance juvénile. Son enquête est très utile. Il faut la lire. Beaucoup d'autres problèmes sont abordés dans ce livre.

Ce qu'il faut en retenir, c'est la clarté avec laquelle le problème du logement moderne est traité. Le livre va bien au-delà de Sarcelles. C'est un voyage au pays de l'habitat nouveau. Il passionnera tous et toutes. Un voyage anecdotique mais aussi essentiel aux profondes résonances humaines.

Eric Johansson.

(1) Flammarion.

Cinéma

Quatre garçons dans le vent

de Richard Lester



Des garçons que le succès n'a pas « défrisés ».

LE premier film des Beatles. C'est aussi un spectacle distrayant qui tient du reportage d'actualité et de l'émission de variétés télévisée (style Averty). Sur la trame d'un argument ténu, un déplacement de nos idoles (Ringo, Paul, John et George) dans une grande ville où ils doivent participer à un show public. Richard Lester a construit un film alerte, sûr et un tantinet farfelu. Une bande qui va au-delà des stéréotypes répandus par la presse des « columnists ». Les Beatles ? Des gars sympathiques, qui aiment le métier qu'ils ont choisi et qui le font avec un grain de fantaisie communicative (1).

J.-J. V.

(1) La musique et les chansons du film sont éditées par C.E.S.-Odéon (disque 30 cm).

Le repas
des fauves

de Christian-Jaque

HENRI JEANSON dévore les conformismes de l'occupation à partir d'un postulat assez artificiel : sept amis réunis à l'occasion d'un dîner anniversaire et contraints de désigner parmi eux deux otages, à la suite d'un attentat contre un officier allemand. Comme l'héroïsme ne figure pas au menu, ce « repas » aurait pu servir de prétexte à un débâlage navrant : Christian-Jaque et ses interprètes (Francis

Blanche, Claude Nicot, Claude Rich, France Anglade...) ont réussi à en faire une comédie féroce où le macabre des situations s'efface comme par pudeur derrière la muslerie ou l'inconscience saugrenue des protagonistes. Du cinéma de boulevard qui, pour une fois, n'a pas un goût de chique ramollie.

J.-J. V.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 23 au 29 septembre

BANDE
A PART

Un film de Jean-Luc GODARD

TRIBUNE
Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique :

HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef :

ERIC BERGAIRE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e)
Tél. : SUF 19-20

Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV^e)
Tél. : FON 22-60

Publicité : Geneviève Mesgulcho 6, Avenue du Maine Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mois	7,5 F
6 mois	15 F
1 an	28 F
Soutien	50 F
Changement d'adresse	0,50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

PIERRE NAVILLE

Questions du socialisme. I.

la classe ouvrière
et le régime gaulliste

Un volume in-8 de 490 pages 18 F

ETUDES ET DOCUMENTATION INTERNATIONALES
29, rue Descartes, Paris-V^e

L'ILE DE LA REUNION : Bientôt l'autonomie ?

par Harris PUISAIS

On ne parle plus beaucoup de la Réunion, ce département d'outre-mer où se parachuta il y a quelques mois M. Debré. Vous savez bien, cet ancien président du Conseil que la T.V. popularisa comme un personnage austère et ennuyeux, cet homme politique qui, de complot en complot, finit par duper ses plus fidèles amis, les reniant et les abandonnant aux rigueurs de la justice gouvernementale. Cet homme, qui doit bien mal dormir s'il a encore de la mémoire, avait perdu ses électeurs en France. Il n'était plus rien et ne pouvait guère espérer en la reconnaissance du Souverain. Au mieux aller, il pouvait espérer être coopté au Conseil économique et social, ce refuge des salariés du régime qui font semblant de se « gauchir » en devenant subitement des techniciens.

A tout prendre, il valait mieux pour lui revenir à l'Assemblée nationale. M. Debré mieux que quiconque en savait l'inutilité (il l'avait plus que tout autre dépouillée de tous les pouvoirs) mais il spéculait sur la facilité qu'il aurait ainsi pour pouvoir intriguer à nouveau contre son successeur, le professeur de la Haute Finance : Georges Pompidou. Il fallait donc retrouver des électeurs à ce recalé glorieux. Le ministère de l'Intérieur proposa la Réunion, et imposa Debré. On parla beaucoup alors de cette île lointaine. Mais, passée cette période historique de l'élection, la Réunion retomba dans l'oubli et bien peu depuis se soucient de son sort.

Et pourtant ! Les hommes politiques de gauche savent bien que là-bas la lutte continue, que l'opposition est de plus en plus organisée, que demain inéluctablement le problème se posera de savoir si doit continuer à s'appliquer la loi de 1946 qui prétend régler de la même façon le sort des Bretons, des Girondins, des Réunionnais ou des Antillais.

Nous devons donc poser le problème à toute la gauche française. Où va la Réunion ? Pouvons-nous aider nos camarades réunionnais à faire triompher leurs justes revendications ?

Je pense très sincèrement que notre silence serait coupable.

Actuellement, face aux électeurs préfabriqués de l'U.N.R., la population de l'île présente un front uni des forces anti-colonialistes. Ce front est animé par le Parti communiste réunionnais qui eut deux députés aux élections de 1956. Ce parti, qui entretient de bons rapports avec le Parti communiste français, garde cependant une certaine autonomie de manœuvre (rappelons, par exemple, qu'il boycotta le référendum de 58 sur la V^e République).

Le secrétaire général du Parti communiste réunionnais est Paul Vergès, considéré là-bas par le Pouvoir comme l'ennemi n° 1.

Qui est Paul Vergès ? C'est, malgré son jeune âge (39 ans), un militant connu à la Réunion depuis plus de vingt ans. Sa première arrestation remonte à 1946. Depuis, il n'a cessé, soit à la Réunion, soit à Paris, de lutter pour que les gouvernements républi-

cains veuillent bien prendre conscience de la situation politique réelle de l'île. Ce patriote réunionnais est loin d'être un anti-Français puisque, engagé à dix-sept ans dans les Forces françaises libres du général de Gaulle, il termina la guerre comme lieutenant F.F.L., de même que le deuxième secrétaire du Parti communiste réunionnais.

Comme journaliste, il n'a cessé de demander le droit à l'autodétermination de son pays.

Pour cela, il réclame qu'une consultation libre ait lieu et en attendant il dénonce tous les actes arbitraires du Pouvoir. Il constate le déséquilibre économique dans lequel vit son île natale et il se heurte évidemment à la puissance des possédants qui continuent à exploiter la main-d'œuvre locale et à maintenir la sujétion du colonialisme traditionnel.

Pour avoir dénoncé cet état de fait, Paul Vergès a été condamné deux fois pour délit de presse à des peines de trois mois de prison.

Il faut croire que pour le gouvernement gaulliste cette condamnation s'identifie aux plus graves délits puisque, étant en France, Paul Vergès a été avisé que la Cour de sûreté de l'Etat était saisie de son dossier et qu'il ne pouvait donc quitter le sol métropolitain. On préférerait le savoir à Paris. Paul Vergès rentra clandestinement dans son pays. Depuis cinq mois, il y vit, recherché par la police qui dresse des barrages et effectue de nombreuses perquisitions. En vain.

Sur une île de 50 kilomètres de long et 40 kilomètres de large, Paul Vergès peut, parmi une population de 370.000 habitants, tenir des meetings, se déplacer, regrouper ses amis... en un mot montrer une fois de plus cette vérité révolutionnaire : qu'aidé par une population on peut résister aux voies et moyens du pouvoir colonialiste.

Il suffit d'en dénoncer les excès et les mensonges.

Les Réunionnais, abusés par la propagande du « Debré-Circus », voient bien maintenant que les promesses électorales ne sont pas suivies de réalisation.

Peut-être M. Pompidou trouve-t-il lui-même que son prédécesseur a exagéré... Toujours est-il que, par exemple, les enfants des écoles communales n'ont pas encore « le repas gratuit et chaud pour le midi » promis sur l'estrade et que l'économie de l'île n'a vu ni son contingent de sucre augmenter, ni ses salaires ouvriers alignés sur ceux de la métropole. Demain, M. Pisani visitera l'île et les « U.N.R. », soutiens de M. Debré, obtiendront quelques avantages. Mais en quoi cela modifiera-t-il le sort des travailleurs ? Plus d'avantages, plus de subventions, certes, mais au bénéfice de qui ?

Peut-être également s'aperçoit-on mieux dans l'administration française aujourd'hui que la revendication politique des forces démocratiques réunionnaises a le soutien de la plus grande partie de la population. Or celle-ci ne demande pas la sécession d'avec la France. Elle s'appuie sur les précédents de l'émancipation africaine et sollicite du gouvernement français l'application de

l'article 72 de la Constitution qui reconnaît le droit à l'autodétermination pour toute collectivité territoriale d'outre-mer. Ce même droit dont l'Angleterre va faire bénéficier en 1965 les habitants de l'île Maurice, sa voisine.

Pourquoi du reste y aurait-il deux solutions différentes pour ces deux îles sœurs, aux populations similaires et liées culturellement à la France par des liens séculaires ?

Croit-on vraiment au gouvernement gaulliste que le sort des deux îles pourra ainsi continuer à être divergent ?

Et n'y aura-t-il donc pas un responsable pour venir dire que la meilleure des solutions est en fin de compte celle justement préconisée par nos amis, à savoir la constitution d'un Etat indépendant rassemblant les deux îles et ayant avec l'Angleterre et la France des liens cette fois définis sur un plan d'égalité ?

En ce siècle de la libération des peuples, de leur accession aux responsabilités du pouvoir, l'expérience montre qu'il ne faut jamais refuser les solutions d'émancipation. Elles s'imposent de toute façon plus tard, et le plus souvent dans un contexte moins favorable qu'il ne l'était au début de la revendication.

Nous pensons même que pour le général de Gaulle, « les choses étant ce qu'elles sont », il se pourrait bien que son opinion ne soit pas tellement éloignée de notre préoccupation.

A son retour des Antilles, évoquant le destin de « ces départements éloignés de la mère patrie », il marqua nettement son souci de les identifier au sort commun de la France. Il parla de tous ces départements, mais il ne cita pas l'île de la Réunion !

Comment devons-nous interpréter ce « silence » ?

Est-ce une omission ? Où est-ce une réserve volontaire ?

A la place de M. Debré, nous commencerions à nous méfier !

En politique gaulliste, les silences sont souvent lourds de conséquences. Notre devoir est donc de ne pas rester inactifs et de soutenir toutes les actions qui tendent à supprimer les anciennes structures coloniales.

Même si au nationalisme style Debré s'oppose pour le moment le néo-colonialisme style Pompidou. Dans ce cas, nous devons savoir profiter des contradictions internes que porte en elle la conception gaulliste du rapport des forces dans le tiers monde.

Par notre soutien, nous devons permettre à nos frères réunionnais de vivre demain avec plus de liberté et de dignité, selon leur libre choix. Le combat qui se livre là-bas est le même qui nous a réunis hier pour soutenir la lutte des peuples opprimés contre le pays qui les colonise, quel qu'il soit.

Et puis, plus le pays est loin, plus nous devons être vigilants, plus nos camarades de lutte doivent sentir notre solidarité.

H. P.